

**Primeau, Josée (BAPE)****241****DB79**

**De:** Déziel, Annie [CEAA] [annie.deziel@ceaa-acee.gc.ca]  
**Envoyé:** 19 décembre 2006 11:17  
**À:** Primeau, Josée (BAPE); Roy, Suzie [CEAA]  
**Cc:** Cliche, Dominic [CEAA]  
**Objet:** En réponse à la question de la Commission

Projet d'implantation du terminal méthanier  
 Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Bonjour,

En réponse à la question de la commission concernant les fonds fédéraux qui ont été attribués pour faciliter la participation du public à l'évaluation environnementale du projet Rabaska, je joint le rapport du comité d'examen de l'aide financière "*Projet de gaz naturel liquéfié Rabaska Rapport du comité d'examen de l'aide financière - Attribution des fonds fédéraux pour la participation de public*" (versions française et anglaise). Le résumé de l'attribution des fonds à différents demandeurs se trouve en annexe à la fin du document.

Il est également possible de consulter le rapport du comité d'examen de l'aide financière en visitant le Registre canadien d'évaluation environnementale sur le site internet de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale au lien suivant : [http://www.acee-ceaa.gc.ca/050/DocHTMLContainer\\_f.cfm?DocumentID=6831&SrchPg=1](http://www.acee-ceaa.gc.ca/050/DocHTMLContainer_f.cfm?DocumentID=6831&SrchPg=1)

Le communiqué annonçant la publication de ce rapport peut être consulté au lien : [http://www.acee-ceaa.gc.ca/050/DocHTMLContainer\\_f.cfm?DocumentID=6817&SrchPg=1](http://www.acee-ceaa.gc.ca/050/DocHTMLContainer_f.cfm?DocumentID=6817&SrchPg=1)

Si vous avez des questions au sujet de ce rapport, je vous invite à m'appeler

Sincères salutations,

**Annie Déziel**

Conseillère principale | Senior Advisor  
 Bureau régional du Québec | Quebec Regional Office  
 Agence canadienne d'évaluation environnementale | 1141, route de l'Église, 2e étage, CP 9514, succ. Ste-Foy, Québec (Québec) G1V 4B8  
 Canadian Environmental Assessment Agency | 1141, route de l'Église, Second Floor, PO Box 9514, Sin Ste-Foy, Québec, Québec G1V 4B8  
 tél | tel : 418.649.6804  
 télécopieur | facsimile : 418.649.6443

**PROJET DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ RABASKA  
RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN DE L'AIDE FINANCIÈRE  
ATTRIBUTION DES FONDS FÉDÉRAUX  
POUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC**

Le programme fédéral d'aide financière aux participants est conçu pour aider le public à participer à l'évaluation environnementale de projets par des commissions d'examen. La disposition législative pour un tel programme d'aide financière est contenue dans le paragraphe 58 (1.1) de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* qui stipule que : « Le ministre crée, pour l'application de la présente loi, un fonds de participation du public aux médiations et aux évaluations par une commission d'examen. »

Pour chaque projet, l'attribution des fonds est confiée à un comité d'examen de l'aide financière. Les 15 et 16 mars 2005, les membres du comité d'examen de l'aide financière pour le projet Rabaska se sont rencontrés pour examiner les demandes reçues dans le cadre du Programme d'aide financière aux participants visant à permettre au public de participer à l'examen de l'étude d'impact et aux audiences publiques qui suivront. Les membres du comité étaient : Jean-Claude Belles-Isles, expert-conseil; Monique Béland, expert-conseil; et François Boulanger, directeur du Bureau régional du Québec de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (l'Agence).

Ce rapport présente aux demandeurs aussi bien qu'au public canadien la justification des recommandations émises par le comité quant à l'attribution de fonds fédéraux. Le comité a examiné neuf demandes requérant un total de 142 507 \$.

### **Contexte**

Le 20 janvier 2005, le ministre de l'Environnement, l'honorable Stéphane Dion, a déterminé qu'un examen par une commission est le niveau d'évaluation environnementale le plus approprié pour le projet Rabaska, proposé par Gaz Métro, Gaz de France et Enbridge Inc. Ces sociétés envisagent la construction d'un terminal de gaz naturel liquéfié qui serait situé à Lévis, aux limites de la municipalité de Beaumont, au Québec. Le projet est assujéti au processus fédéral d'évaluation environnementale en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Le 20 janvier 2005, l'Agence a annoncé la mise en place d'un programme d'aide financière aux participants pour aider le public à prendre part à l'examen du projet par une commission. Un montant de 100 000 \$ a été rendu disponible pour permettre aux particuliers et aux organisations de participer à l'examen de l'étude d'impact du projet et aux audiences publiques qui suivront.

## **Justifications**

Afin d'attribuer les fonds disponibles de manière équitable, cohérente et transparente, le comité a adopté les principes suivants :

- Les demandeurs doivent démontrer leur intérêt face aux impacts environnementaux du projet ;
- Les demandeurs doivent démontrer qu'en faisant valoir leurs intérêts, ils contribueront à faire avancer les travaux de la commission sur les effets environnementaux éventuels du projet ;
- Les fonds disponibles doivent être alloués de façon à assurer, dans la mesure du possible, une représentation équitable de toutes les parties potentiellement touchées par le projet.

## **Recommandation**

Le comité d'examen de l'aide financière recommande une attribution de fonds totalisant 99 835 \$ répartis entre huit requérants (voir la liste ci-jointe).

## **Commentaires d'ordre général**

Le comité d'examen de l'aide financière a remarqué que certaines demandes manquaient de précision ou d'éléments justificatifs concernant les objectifs visés, les activités proposées et les dépenses admissibles. En raison du nombre de demandes soumises (neuf), des montants demandés et de l'enveloppe budgétaire disponible, il a fallu dans certains cas, limiter le niveau d'aide financière. Le comité a pris en considération les activités qui répondaient clairement aux objectifs à cette étape à viser la participation à l'examen de l'étude d'impact et aux audiences publiques et a alloué les montants qu'il estimait raisonnables à la lumière de l'information fournie.

Le comité d'examen de l'aide financière invite les personnes intéressées à lui faire part de tout commentaire qui porte sur les recommandations d'aide financière ou sur le contenu du présent rapport. Prière de communiquer avec la personne suivante pour transmettre des commentaires ou pour obtenir de plus amples renseignements :

M. Peter Bedrossian  
Gestionnaire, Programme d'aide financière aux participants  
Agence canadienne d'évaluation environnementale  
22e étage, Place Bell  
160, rue Elgin  
Ottawa (Ontario) K1A 0H3

Téléphone : (613) 957-0254  
Courriel : [peter.bedrossian@acee-ceaa.gc.ca](mailto:peter.bedrossian@acee-ceaa.gc.ca)  
Fait le 16 mars 2005

Le comité d'examen de l'aide financière :

Monique Béland  
Jean-Claude Belles-Isles  
François Boulanger

**LE COMITÉ D'EXAMEN DE L'AIDE FINANCIÈRE  
ATTRIBUTION DES FONDS FÉDÉRAUX  
POUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC**

**PROJET DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ RABASKA**

---

Monique Béland  
Expert-conseil

---

Jean-Claude Belles-Isles  
Expert-conseil

---

François Boulanger  
Directeur régional  
Agence canadienne d'évaluation environnementale

**RÉSUMÉ DES ATTRIBUTIONS DE FONDS AUX PARTICIPANTS  
PROJET DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ RABASKA**

Demandeur	Montant total approuvé
Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)	20 000\$
Les amis de la terre de Québec (ATQ)	4 000\$
Les amis de la vallée du Saint-Laurent	6 130\$
Gaétan Paradis	19 000\$
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)	13 000\$
Institut nord-américain de recherche en tourisme Inc.	20 000\$
Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)	13 500\$
Conseil régional de l'environnement- région de la Capitale nationale	4 205\$

**RABASKA LNG TERMINAL PROJECT  
PARTICIPANT FUNDING REVIEW COMMITTEE'S REPORT  
ALLOCATION OF FEDERAL FUNDS  
FOR PUBLIC PARTICIPATION**

The Participant Funding Program (PFP) is designed to facilitate public participation in project reviews by environmental review panels. The legislative provision for a participant funding program is contained in subsection 58(1.1) of the *Canadian Environmental Assessment Act*, which states: "For the purposes of this Act, the Minister shall establish a participant funding program to facilitate the participation of the public in mediations and assessments by review panels."

For each project, a Funding Review Committee is responsible for the allocation of funds. On March 15 and 16, 2005, the Funding Review Committee for the Rabaska project convened to review funding applications received by the PFP for the public to take part in the review of the impact statement of the project and in the public hearings that will follow. The Committee members were: Jean-Claude Belles-Isles, Consultant; Monique Béland, Consultant; and François Boulanger, Director of the Quebec Regional Office of the Canadian Environmental Assessment Agency (the Agency).

This report provides applicants, as well as the Canadian public, with the rationale behind the Committee's recommended allocation of federal funds. The Committee reviewed nine applications requesting a total of \$142,507.

### **Background**

On January 20, 2005, the Honourable Stéphane Dion, Minister of the Environment, determined that a review panel is the most appropriate level of environmental assessment for the Rabaska project, proposed by Gaz Métro, Gaz de France and Enbridge Inc. These companies are proposing the construction of a liquefied natural gas (LNG) terminal located in Lévis, near the city limits of the municipality of Beaumont, in the Province of Quebec. The project is subject to the federal environmental assessment process pursuant to the *Canadian Environmental Assessment Act*.

On January 20, 2005, the Agency announced the establishment of a Participant Funding Program to help the public take part in a panel review. The amount of \$100,000 was made available to allow individuals and organizations to participate in the review of the impact statement and public hearings.

## **Rationale**

To allocate the available funds in a fair, consistent and transparent manner, the Committee agreed to the following:

- applicants must demonstrate an interest in the project's environmental effects;
- applicants must show that a representation of their interests will contribute to the review panel's investigation of the potential environmental effects of the proposed project; and
- the available funds must be allocated to ensure, to the extent possible, that the communities affected by the project are fairly represented.

## **Recommendation**

The Funding Review Committee recommends awarding funds in the amount of \$99,835 to eight applicants (see attached list).

## **General Comments**

The Funding Review Committee was concerned about the insufficient detail and justification in some instances regarding the objectives and deliverables of the proposed activities and eligible expense categories. Due to the number of applications received (nine), the amounts requested and the funding envelope available, it was necessary in certain cases, to limit the amount of funding. The Committee took into consideration activities which clearly met objectives of participating in the review of EIS and public hearings and allocated funds, deemed reasonable, based on the information provided in the applications.

The Committee welcomes any comments concerning the recommendations on funding allocation or on the content of this report. Please forward your comments or questions to:

Peter Bedrossian  
Manager, Participant Funding Program  
Canadian Environmental Assessment Agency  
22<sup>nd</sup> Floor, Place Bell  
160 Elgin St.  
Ottawa, ON K1A 0H3  
Telephone: (613) 957-0254  
E-mail: [peter.bedrossian@ceaa-acee.gc.ca](mailto:peter.bedrossian@ceaa-acee.gc.ca)  
Dated: March 16, 2005

Funding Review Committee:

Monique Béland  
Jean-Claude Belles-Isles  
François Boulanger

**THE PARTICIPANT FUNDING REVIEW COMMITTEE  
ALLOCATION OF FEDERAL FUNDS**

**RABASKA PROJECT**

---

Monique Béland  
Consultant

---

Jean-Claude Belles-Isles  
Consultant

---

François Boulanger  
Regional Director  
Canadian Environmental Assessment Agency

**PARTICIPANT FUNDING ALLOCATION SUMMARY  
RABASKA PROJECT**

Applicant	Total amount approved
Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)	\$20,000
Les amis de la terre de Québec (ATQ)	\$4,000
Les amis de la vallée du Saint-Laurent	\$6,130
Gaétan Paradis	\$19,000
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)	\$13,000
Institut nord-américain de recherche en tourisme Inc.	\$20,000
Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)	\$13,500
Conseil régional de l'environnement- région de la Capitale nationale	\$4,205